

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation	27/03/2024	L'an deux mil vingt-quatre, le mardi deux avril, à 19h00 Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, François GRANDEMANGE,
Conseillers en exercice	11	
Présents	10	
Absents	1	
Pouvoirs	0	

Présents : François GRANDEMANGE, Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Nicole ROYER, Ludovic ROUABLÉ, Jean Claude VAUGUET, Sylviane GRANDEMANGE, Kévin ROSIER, Sylvain DOLIVET, Séverine GRANDEMANGE.

Absents : Valérie DION.

Mélanie OSSANT a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0

DCM 14-2024 PROPOSITION DES COUPES DE L'EXERCICE 2025

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. ROBILLARD, de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à asséoir en 2025 dans les forêts soumises au Régime forestier.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **DEMANDE** à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder en 2025 au martelage des coupes désignées ci-après
- **PRÉCISE** la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation :

AGEDI Dépôt Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/04/2024 037-213700826-20240402-DCM_14_2024-DE

Coupes à marteler :

Position par rapport à l'Aménagement	Parcelles	Destination		Mode de commercialisation pour les coupes vendues (mettre une croix dans le mode choisi)				
		Délivrance (volume estimé)	Vente (Volume estimé)	Bois sur pied	Bois sur pied UP	Bois façonnées prévente	Bois façonnées	Bois façonnées contrat
Coupes réglées	7a		170	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	9a		450	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	10a		85	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- **DONNE** pouvoir au Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.
- **DIT** que le Maire ou son représentant assistera aux martelages des parcelles n° 7A, 9A et 10A.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
François GRANDEMANGE



Certifié exécutoire le
Vu sa transmission en s/Préfecture
le
Affiché le

AGEDI Dépôt Sous-Préfecture de CHINON
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 05/04/2024 037-213700826-20240402-DCM_14_2024-DE